

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE

Appel d'Offres N°2025-13/CO/M/DCP : Travaux de réhabilitation et installations électriques des bâtiments administratifs de la commune de Ouagadougou

Financement : Budget communal, gestion 2025 ; Publication : Quotidien des marchés Publics N°4094 du 12-03-2025

Date de dépouillement : 10/04/2025 ; Date de délibération : 14/05/2025

Lot 1 : Travaux de réhabilitation du dallage et travaux annexes à la Direction de la Sécurité Publique plus construction et réhabilitation de toilettes externes

à la Direction Générale des Services Sociaux

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA HTVA		Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rand	Conclusions 0,85M : 12 611 152,12	
01	BTSA CORPORATION	11 220 492	11 135 492	Conforme	67 jours	11 174 466	2 ^{ème}	Conforme: -Erreur de sommation au sous total HTVA réhabilitation des toilettes externes -Erreur de quantité à l'item V.1 Soit une variation de -1,49%	
02	IMMERSION AK DES TRAVAUX	11 053 701	11 053 701	Conforme	75 jours	11 136 604	1 ^{er}	Conforme	
Attributaire		IMMERSION AK DES TRAVAUX pour un montant de onze millions cinquante-trois mille sept cent un (11 053 701) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de 75 jours							

	Lot 2 : Travaux de réhabilitation des installations électriques de bâtiments administratifs de la commune de Ouagadougou										
N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé	Conformité technique	Rang	Conclusions					
01	GROUPEMENT E.K.S.F. SARL/ENTREPRISE RAPIDE SERVICES/GLOBAL MULTI CONSTRUCTION	140 107 477	-	Non conforme	-	Non conforme : -Absence des agréments techniques de RAPIDE SERVICES et EKSF (chef de file) -Insuffisance du nombre d'expérience similaire des deux chefs de chantier, les deux techniciens en froid et les trois électriciens (01 seule expérience au cours des trois dernières années fournie au lieu de 02 exigées) -Chiffre d'affaire moyen inférieur à celui exigé : 183 739 987 F CFA fourni et 200 000 000 F CFA exigé -Le chiffre d'affaire moyen du chef de file est inférieur à 60% du chiffre d'affaire global -Caution de soumission non conforme (validité de 90 jours proposée au lieu de 120 jours exigés) -Pièces administratives de RAPIDE SERVICES ET GLOBAL MULTI CONSTRUCTION non fournies malgré le délai supplémentaire accordé					